

SESSION DU 17 juin 2021

ÉTHIQUE – DÉONTOLOGIE et CoViD-19

Wehinaire

Questions éthiques et déontologiques posées par la Covid Dr Anne-Marie TRARIEUX

Présidente Section Éthique et Déontologie Conseil National Ordre des Médecins

La pandémie que nous traversons a modifié brutalement les repères d'exercice.

Confrontés à ce principe de réalité, à la nécessité d'apporter des réponses concrètes et immédiates à des situations comportant parfois un enjeu vital, les médecins ont dû se poser des questions déontologiques et éthiques complexes ou relatives aux droits fondamentaux.

Engagement individuel mais bien évidemment collectif d'autant que notre société toute entière a pris, d'une certaine façon, part aux réflexions qui s'imposaient et infléchi les décisions, la vaccination non obligatoire en est à ce titre représentative.

Cette crise impactera durablement les acteurs et les Institutions tout autant du fait de ce qui a été affronté sur un plan individuel que de ce qui, collectivement, continue à nous questionner.

L'Institution ordinale s'est mobilisée sur les questions relevant de ses missions inscrites dans le Code de Santé Publique et le Code de Déontologie, afin d'accompagner les médecins, de veiller au respect du cadre d'exercice et cela dans l'intérêt des patients. Attachée au principe de responsabilité, elle a veillé, en transparence, à chaque étape, au respect des principes déontologiques et éthiques qui sont les piliers de son action.

Les soignants exposés en première ligne ont tenu un rôle essentiel. C'est de cette leçon dont nous devons nous inspirer. Cet effort collectif a permis de préserver la dignité des personnes touchées. Il s'agit aujourd'hui d'en tenir compte.

Cette épreuve a été un « accélérateur de changements ». Collectivement nous avons à prendre la mesure de ce qui s'est passé et à concilier évolutions et respect des valeurs et principes qui fondent nos sociétés et notre humanisme.

Le soin est un des domaines dans lequel doit s'exprimer notre humanité. Nous avons à être vigilants quant aux dérives possibles que ce soit face aux exigences de sécurité sanitaire, dans le domaine des droits des personnes, de la protection des données de santé, de l'utilisation des nouvelles technologiques qui doivent être au service d'un soin qui maintient sa qualité, et à nous doter des outils qui permettront de préserver ces équilibres